

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je trouve utile que l'on ait présenté aujourd'hui une motion dans laquelle on essaye de donner une vue d'ensemble des programmes de stimulation du gouvernement et de leur application par certains ministères. On peut dire que les programmes de stimulation du gouvernement ne sont pas coordonnés ni planifiés et c'est là une de leurs faiblesses essentielles. Il s'agit de programmes fragmentaires; il faut donc boucher les fissures.

Habituellement, les programmes représentent une réponse à un problème ou à une situation donnée. Chaque fois, on y voit la preuve que le gouvernement s'en remet totalement aux sociétés privées pour conserver une économie saine. Je pense qu'un conflit fondamental se pose dans un gouvernement impliqué dans des situations de ce genre. D'une part, on voit qu'il veut continuer à prouver la confiance qu'il a dans le capitalisme des sociétés et d'autre part, il doit reconnaître que, dans le monde moderne, il ne peut éviter de prendre les responsabilités finales pour l'économie. Il est indispensable, qu'il le veuille ou pas, que le gouvernement intervienne dans une certaine mesure dans les affaires économiques de la nation.

J'aimerais ce soir vous parler d'un point particulier du programme de stimulants du gouvernement, celui que met en œuvre le ministère de l'Expansion économique régionale. Il offre un des plus beaux exemples de la stupidité du gouvernement. Ce ministère, créé en 1969 afin de remplir une des rares promesses du premier ministre (M. Trudeau) au cours de la dernière campagne électorale, visait à régler le problème de la disparité régionale au Canada. ce ministère a dépensé au cours des trois dernières années 1.2 milliard de dollars et durant la présente année financière, il va faire des dépenses de 500 millions de plus. Ce ministère n'a certainement pas eu à faire face à des restrictions dans ses budgets. Il y aurait lieu de souligner que les dépenses dont je parle comprennent des millions pour des projets qui, de l'aveu du gouvernement, doivent ou ont dû être remaniés.

Peut-être ferais-je bien tout d'abord de parler de certains commentaires du secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Roberts). J'en ai pris dûment note. Il a relevé nos critiques à l'endroit du manque de progrès dans la lutte contre la disparité régionale. Il a dit, et je crois le citer fidèlement qu'il faudrait quelques années. Personne ne conteste cette déclaration, mais assurément après les trois années d'activités et de dépenses que j'ai mentionnées, nous sommes en droit d'examiner les progrès du gouvernement. Réussit-il à éliminer la disparité régionale? Nous aimerions avoir un certain genre de rapport sur l'état des travaux et maintes fois les témoignages et les renseignements produits à la Chambre ont montré que le gouvernement ne résoud pas les disparités régionales.

J'ai pris bonne note des propos qu'a tenus le secrétaire parlementaire au sujet du témoignage que le professeur Springate a déposé au printemps devant le comité de

[M. Reid.]

l'expansion économique régionale. Les commentaires du secrétaire parlementaire représentent la première analyse objective que j'ai entendue de la part des ministériels au cours de ce débat. Je veux qu'on comprenne bien que je ne défends pas nécessairement les observations du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) mais je dois reconnaître, comme le secrétaire parlementaire l'a si bien dit, qu'on ne peut tirer de conclusions de l'étude effectuée par le professeur Springate. Au contraire, il a ouvert d'autres voies qui exigent une étude plus approfondie. Il a posé de très sérieuses questions au sujet du fonctionnement du ministère, questions qui appellent d'autres analyses et études.

Après la présentation au comité de l'analyse critique du professeur Springate, dont tous les titres et qualités ont été rappelés par le secrétaire parlementaire, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) et les ministériels qui sont membres de ce comité ont tout fait pour déprécier la thèse du professeur, pour laquelle on lui a décerné un doctorat à l'université Harvard. En fait, ils sont même allés jusqu'à mettre en doute les qualités ou les compétences de ceux qui, à l'université Harvard, lui ont enseigné et l'ont guidé dans l'élaboration de sa thèse. C'est vous dire à quel point les députés tenaient à discréditer cette personne qui a rendu des services si utiles dans l'étude du programme gouvernemental visant ce ministère.

• (2120)

Je crois que l'élément le plus critique du programme avait trait aux subventions industrielles appliquées en vertu de la loi sur les subventions au développement régional, élément hautement prioritaire du programme. A bien des points de vue, il a été la pierre angulaire du programme. A la fin d'avril, un total de 250 millions de dollars avait été affecté au titre de subventions spéciales dans le cadre de la loi. A mon avis, les répercussions générales du programme ont été désastreuses. Il n'a guère contribué à surmonter les disparités régionales.

Je tiens à préciser que je ne conteste pas l'opportunité d'un programme de stimulants. Mais si nous voulons en tirer le meilleur parti possible, je crois qu'il faudrait l'intégrer à un programme économique national bien conçu. Je vois beaucoup d'éléments négatifs dans le programme actuel. Tout d'abord, je crois qu'il fausse et entrave beaucoup d'autres programmes valables de ce ministère. On accorde la priorité absolue au programme de stimulants industriels, si on en croit les déclarations du ministre et des fonctionnaires de son ministère. On fait des largesses fabuleuses à l'industrie.

Or, il y a d'autres programmes auxquels nous voudrions qu'on accorde plus d'importance, tels le programme Multiplex, au Nouveau-Brunswick, et le programme de centres de service AGRA, dans les Prairies. C'est essentiellement grâce à des programmes de ce genre qu'on pourrait édifier de meilleures structures économiques qui permettraient aux diverses régions de surmonter les désavantages qu'elles subissent actuellement.